



301, rue Saint-Jacques,
bureau 215
Sainte-Thècle (Québec)
GoX 3Go

Table des matières

Assemblée générale de la CDC	2
Vente « Une rentrée scolaire accessible »	3
Chargée de projet	4
Hélène dans le communautaire	5
Chronique juridique	7
Calendrier de Juin	10
Place aux membres	11
Coordonnées des membres	18



Inter.com

L'ensemble des nouvelles du communautaire...

Volume 16 Numéro 8

le 30 mai 2017



Bonjour à vous,

Nous pouvons dire que l'année 2016-2017, a été une année remplie de nouveautés à la CDC tant au niveau de l'équipe de travail, que des projets à réaliser. Avec l'arrivée du mois de juin, plusieurs de nos membres se préparent ou ont fait leur assemblée générale annuelle et pourront profiter de leur congé bien mérité afin de nous revenir en force avec de nouvelles activités à l'automne. Les bureaux de quelques-uns de nos membres seront ouverts pendant la période estivale, dont la CDC. Nous vous invitons à prendre connaissance des invitations à quelques assemblées générales à venir chez nos groupes. Assemblée générale annuelle signifie nouveaux membres au sein de plusieurs conseils d'administration. Notre chronique juridique traite justement des rôles et les droits d'un conseil d'administration et de la direction générale.

Ce mois-ci, ne manquez pas la chronique de notre agente communautaire: « Hélène dans le communautaire » où elle nous parlera de son expérience lors d'une activité à l'Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan. Notre agente de projet vous apportera quelques précision sur l'évolution du projet de la politique de reconnaissance de l'action communautaire.

Bonne lecture !

Josée ,Hélène et Jacynthe



Veillez noter que la CDC sera fermée du 14 juin au 30 juillet



Chers membres et partenaires,

Invitation : Avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle de la Corporation de développement communautaire Mékinac

Par la présente, vous êtes toutes et tous conviés-es au Camp Val Notre-Dame (100, Chemin Val Notre-Dame, à Hérouxville), dès 9h00, pour participer à l'assemblée générale annuelle de la CDC Mékinac, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017.

Parmi les éléments présentés, on retrouvera le rapport d'activité et le rapport financier pour l'année 2016-2017 et le plan d'action pour 2017-2018. Prenez note que seul un ou une représentant-e de chacun des membres de la CDC aura le droit de vote lors de l'assemblée.

L'assemblée annuelle est l'occasion, pour les membres, de constater les actions posées au cours de l'année et constitue un moment privilégié pour réaffirmer votre intérêt et vos besoins en lien avec la CDC.

Un déjeuner, gracieuseté de votre CDC, vous sera servi.

Vous êtes attendu à partir de 9h00. L'assemblée générale, quant à elle, est prévue pour 10h00.

Une confirmation de votre présence est requise **avant le 29 mai**. Vous pouvez le faire par téléphone au 418.289.3433 ou par courriel à direction@cdcmekinac.org.

Espérant vous retrouver le 6 juin prochain, veuillez recevoir mes plus cordiales salutations.

France Déry,
Présidente



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »



Pour une 9^e année, le projet «Une rentrée scolaire accessible pour tous» permettra aux familles dont les enfants fréquentent une école de Mékinac, de se procurer du matériel scolaire neuf à prix compétitif, d'encourager l'achat local et d'alléger la charge financière des parents à l'occasion de la rentrée.

Les ventes se tiendront:

1. Date : 27 juin 2017, de 14h00 à 18h00
À la Salle Aubin, Sainte-Thècle
(au 301, rue St-Jacques, Sainte-Thècle)
2. Date : 15 août 2017, de 14h00 à 18h00
École La Providence, Saint-Tite
(460, rue du Couvent, Saint-Tite)
3. Date : 17 août 2017, de 13h00 à 17h00
École secondaire Paul Le Jeune, Saint-Tite
(405, boul. St-Joseph, Saint-Tite)

En participant à l'une ou l'autre des ventes, les familles qui ont un ou des enfants qui fréquente(nt) une école de Mékinac auront la chance de gagner les frais de scolarité pour un enfant. ***Un tirage par école institutionnelle.

Notez bien :

Le paiement du matériel peut se faire uniquement en **argent comptant**.

S.V.P. Apportez vos sacs et votre liste de matériel scolaire

Nous vous invitons à trier le matériel scolaire de votre enfant afin de favoriser la réutilisation et la récupération du matériel encore en bon état.



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Mot de Jacynthe, notre chargée de projet

Des nouvelles de VOTRE Politique de reconnaissance de l'action communautaire

C'est parti!!!

Les discussions entourant la Politique de reconnaissance de l'action communautaire de Mékinac ont débutées. Une première rencontre entre groupes communautaires a eu lieu. Nous vous invitons d'ailleurs à assister en grand nombre aux suivantes. Il s'agit de VOTRE politique de reconnaissance. Vos équipes sont également invitées à apporter leur contribution.

Je vous rappelle que le comité d'orientation est toujours à la recherche de personnes désireuses de s'impliquer dans cette démarche essentielle à l'essor de notre milieu. Cette opportunité se veut l'occasion d'influencer directement le contenu de la Politique qui servira à établir les balises de nos interactions avec les municipalités de notre territoire.

Vous serez d'ailleurs conviés, accompagnés de nos élus, à une journée de formation, d'échanges et de sensibilisation à l'automne prochain. Il va sans dire que cette journée est d'une grande importance pour le milieu communautaire de Mékinac. L'implication de tous et toutes y est souhaitée. Ce sera pour vous l'occasion de côtoyer les différents élus du territoire et de les sensibiliser à votre réalité. Vous pourrez ainsi échanger avec eux et les sensibiliser à votre mission.

Engagez-vous pour VOTRE communautaire!



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Hélène dans le communautaire

Le 17 novembre dernier, une journée de ressourcement et d'information a été organisée par l'Association des Personnes Aidante de la Vallée-de-la-Batiscan, à la Salle des aînés, de Saint-Tite. C'est près de 59 personnes des secteurs Mékinac et des Chenaux qui étaient présentes à cette journée. À mon arrivée, l'équipe de l'Association nous accueillait chaleureusement et prenait le temps de discuter avec chaque personne. Plusieurs membres se connaissaient et étaient réunis, heureux de se rencontrer et de prendre quelques heures de répit pour assister à cette rencontre. J'aurais pu choisir de m'asseoir avec l'équipe de l'Association, mais l'objectif de ma visite étant de connaître la clientèle de l'Association, j'ai pensé me joindre aux proches-aidants. D'abord, un brunch nous était servi et j'admettrai que l'ambiance et le repas rendaient les échanges très favorables. À ma table, une membre me racontait son histoire en tant qu'aidante naturel auprès de son mari, pendant plusieurs années. Souvent, nous ignorons la réalité des personnes aidantes naturelles et j'ai pensé que ce pourrait être pertinent de vous en faire une brève description.

Son histoire, révélait les montagnes russes qu'elle a vécues, tout au long des années dans l'évolution de la maladie d'Alzheimer de son mari. Aujourd'hui, son conjoint est dans un CHSLD (Centre d'hébergement de soin de longue durée) toutefois, son rôle d'aidante naturelle ne s'est pas arrêté avec la séparation dû au placement. Elle constate que sa condition physique ne lui permet pas toujours mais qu'elle doit aller visiter son époux régulièrement et s'assurer que ses vêtements sont en bons états et identifiés. Le plus difficile pour la dame, dans la situation, est d'accepter la maladie de son mari, de vivre avec le fait que celui-ci ne la reconnaît pas toujours, que quelque fois il ne lui parle presque pas ou de le voir perdre de l'autonomie graduellement, de semaine en semaine. Depuis que son conjoint a été placé, celle-ci demeure seule et dit ne pas avoir toujours la motivation de se faire des repas, ses tâches régulières ou même de sortir pour voir des gens. Ses enfants ne demeurant pas tous dans la région, cette participante avait une amie qui l'accompagnait. Cette dernière qui s'implique auprès du CHSLD, va lui rendre visite, la motive et l'accompagne dans des sorties.

Cette réalité est vécue par une participante, toutefois dans notre entourage, plusieurs vivent de près ou de loin ces mêmes sentiments, ou cette réalité. C'est pourquoi l'Association des personnes aidantes peut aider ces personnes, par le biais d'ateliers, de cafés rencontres ou d'autres activités, à sortir de leur routine et briser l'isolement. On y offre également un programme de répit qui permet aux gens de prendre du temps pour eux, en ayant l'esprit tranquille car une préposée des Aides Familiales de Mékinac s'occupera de leur proche, pendant leur absence.

Suite au brunch, Madame Suzanne Bernard, thérapeute du deuil, a donné une conférence sur le deuil. Elle nous a raconté les différentes embûches de la vie qui l'on amenées à devenir thérapeute dans ce domaine. Sa conférence s'intitulait comment traverser les deuils au quotidien. Tout au long de la conférence, celle-ci nous a expliqué le processus du deuil, les étapes à traverser, les fausses croyances, les facteurs liés au déroulement du deuil et comprendre ce qui est essentiel pour s'aider soi-même.



Le deuil n'est pas seulement la perte d'une personne par décès, cela peut être le placement d'un proche, la maladie, la perte d'autonomie, pour la personne elle-même ou celle d'un proche. Ce thème était très bien choisi car plusieurs dans la salle sont présentement dans cette situation ou l'ont vécue par le passé.

Cette rencontre d'échange a su apporter du réconfort aux participants et ils ont quitté la salle, heureux. Participer à cet événement, m'a permis d'aiguiser ma compréhension sur la situation vécue par les proches aidants.

Ma collègue Josée et moi, avons eu la chance de prêter main forte à l'Association en janvier dernier, à l'occasion d'une soirée thématique sur l'Alzheimer. Les participants étaient invités à participer à des jeux de perception. Ma collègue et moi devions faire deviner des mots précis ex : restaurant sans nommer les mots, nourriture, tables chaises etc. Ce jeu avait pour objectif de se mettre à la place d'une personne ayant des pertes cognitives qui essaie de dire un mot et qui ne trouve plus. Les gens étaient invités à prendre notre place et ils ont pu comprendre davantage la situation qu'une personne ayant des pertes cognitives peut vivre.

Merci à toute l'équipe de m'avoir permis de me joindre à elle pour ces 2 activités!

L'Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan offre ces services :

- Formations sur mesure
- Conférences
- Écoute
- Café-jasette
- Centre de documentation
- Bulletin "l'Écho Aidant"
- Références et informations
- Répit à domicile
- Activités aux moments de fête (Noël, St-Valentin, Pâques)

Si vous avez besoin d'information ou pour savoir comment devenir membre communiquez avec l'Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan.



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

301, St-Jacques, bureau 207

Sainte-Thècle (Québec) GoX 3Go

418.289.1390

www.aidantsvalleebatiscan.org



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Chronique juridique

Organisme sans but lucratif incorporé : Administrateurs et directeur général ... qui fait quoi ?

Dans un organisme sans but lucratif (OSBL) incorporé, il y a les administrateurs, les dirigeants et les membres. Ça fait beaucoup de monde et il n'est pas toujours évident de savoir qui fait quoi. Plus spécifiquement, il est souvent difficile de distinguer les pouvoirs du directeur général de ceux des administrateurs (aussi appelés le « C.A. » ou le « conseil d'administration »). Généralement, le directeur général s'occupe des affaires quotidiennes de l'organisme et maîtrise les dossiers mieux que quiconque. Il a donc une grande influence sur l'organisme. Malgré cette grande influence, il peut parfois arriver qu'il soit en désaccord avec le C.A. ou qu'il se questionne sur ses pouvoirs. Par exemple, quelles décisions peut-il prendre sans la permission du C.A. ? Dans cet article, Édualoi vous explique la relation qui existe entre le C.A. et le directeur général, et présente les droits et les pouvoirs de ce dernier.

D'où proviennent les pouvoirs du directeur général?

En principe, c'est le conseil d'administration (C.A.) qui dirige l'organisme et qui doit en exercer les droits et les pouvoirs. **Mais** comme le C.A. ne peut pas être présent au quotidien, la loi lui permet de déléguer certains de ses pouvoirs à d'autres personnes. Il peut entre autres :

nommer une personne au poste de **directeur général** et lui confier la gestion des affaires courantes de l'organisme.

déléguer certains de ses pouvoirs à un **comité exécutif** composé d'administrateurs (au provincial, ce pouvoir doit être prévu dans les règlements et le C.A. doit être composé d'au moins 7 administrateurs).

À noter que ce comité est moins nécessaire en présence d'un directeur général, puisqu'ils sont généralement tous les deux amenés à administrer les affaires courantes de l'organisme. Mais s'ils coexistent, mieux vaut bien définir les pouvoirs de chacun pour éviter les conflits et les confusions.

Attention! Certains **pouvoirs** dits « **discrétionnaires** » du C.A. ne peuvent pas être délégués. Ces pouvoirs discrétionnaires sont ceux liés à la structure même de l'organisme. Par exemple :

- Adopter, modifier et révoquer des règlements.
- Comblent des postes vacants au C.A.

Notez que ce n'est pas parce que ces pouvoirs ne peuvent pas être délégués que le C.A. peut faire ce qu'il veut! Il doit parfois obtenir l'autorisation des membres pour poser certains gestes lorsque rien n'est prévu dans les règlements, les lettres patentes ou les statuts de l'organisme (par exemple, pour faire un emprunt sur le crédit de l'organisme).

Le C.A. doit-il surveiller le directeur général après lui avoir délégué ses pouvoirs?

Pour les organismes fédéraux, le C.A. a l'obligation de surveiller activement la gestion faite par le directeur général. Par contre, en cas de doutes raisonnables sur cette gestion, tant les C.A. des organismes fédéraux que les C.A. des organismes québécois doivent enquêter. Selon le cas, ils doivent aussi intervenir auprès du directeur général. Sinon, l'organisme pourrait poursuivre le C.A. en dommages (s'il en subit).

Par exemple, si le C.A. remarque que le directeur général mène un train de vie nettement supérieur à ce que devrait lui permettre son salaire, il doit faire une enquête et vérifier si de l'argent est volé à l'organisme. Ou encore, si une suite d'incidents devrait éveiller une certaine méfiance de la part du C.A., celui-ci doit réagir.

Attention! Il ne s'agit pas de jouer à la police et d'être constamment à l'affût pour piéger le directeur général.

Comment est choisi le directeur général?

Le directeur général est un dirigeant choisi par le conseil d'administration (C.A.). Il n'a pas à être un administrateur, ni même un membre de l'organisme. Le directeur général est engagé par contrat et reçoit généralement un salaire (c'est un employé de l'organisme).

Le C.A. doit s'assurer de choisir un directeur général **compétent**. Par exemple, en créant un comité de sélection, ou en faisant un appel d'offre, ou encore en faisant passer un test psychométrique aux candidats. Si le C.A. nomme une personne manifestement incompétente à un poste de responsabilité et que l'organisme en subit un dommage, ce dernier pourra poursuivre le C.A. en dommages. Cette incompétence doit toutefois avoir été criante et évidente au moment de la nomination.

Quels sont les pouvoirs du directeur général ?

Les pouvoirs du directeur général, en tant que dirigeant, sont énoncés par le conseil d'administration (C.A.) dans les règlements généraux de l'organisme. Ces pouvoirs peuvent donc être différents d'un organisme à l'autre. Les règlements généraux peuvent aussi prévoir que le C.A. pourrait, à tout moment, ajouter ou enlever des pouvoirs aux dirigeants. Pour ce faire, le C.A. doit adopter une résolution.

Par exemple, si le C.A. souhaite limiter le pouvoir d'un dirigeant quant à l'embauche des employés, les administrateurs devront voter sur la question. Ce vote se fait en principe à la majorité. Si la majorité vote pour que ce pouvoir soit effectivement limité, les administrateurs doivent mettre cette décision par écrit et la signer. C'est ce qu'on appelle une « résolution ».

En cas de doute sur les pouvoirs du directeur général, il peut être préférable que le C.A. adopte une résolution pour les clarifier ou que les règlements généraux soient modifiés pour mieux les préciser.

Que faire si le directeur général ne répond pas aux questions du C.A. de façon satisfaisante?

Le C.A. peut renvoyer le directeur général, notamment pour cause d'insubordination.

Il semble donc raisonnable de croire que si, malgré plusieurs demandes du C.A., le directeur général ne répond volontairement pas à ses questions de façon satisfaisante, le C.A. pourrait le renvoyer. Le C.A. pourrait aussi prendre d'autres mesures, comme lui imposer une mesure disciplinaire, lui donner un avertissement, etc.

Comment s'assurer que l'information fournie par le directeur général est fiable et exacte ?

La loi ne prévoit rien à cet égard. Mais le C.A. doit agir de façon prudente et diligente. Cela implique qu'il doit se renseigner adéquatement avant d'agir pour prendre des décisions éclairées et pour minimiser les risques d'erreur. Il est donc raisonnable de croire que le C.A. doit poser des questions au directeur général pour s'assurer de la fiabilité et de l'exactitude des informations fournies. Mais il demeure qu'en l'absence de doutes ou de soupçons quant à la fiabilité ou l'exactitude d'une information fournie par le directeur général, le C.A. n'a pas l'obligation de faire quoique ce soit.

Le directeur général peut-il désobéir au conseil d'administration (C.A.)?

Non. Comme le directeur général est le mandataire du C.A., il ne peut pas contester les décisions ou les politiques du C.A. Le C.A. a d'ailleurs le pouvoir de congédier un dirigeant, notamment en cas d'insubordination. Dans les faits, il est vrai que le directeur général a souvent une très grande influence sur l'organisme. Et c'est plutôt compréhensible puisque c'est lui qui s'occupe de la gestion quotidienne de l'organisme et qui maîtrise ainsi les dossiers mieux que quiconque.

Il peut toutefois arriver que ce pouvoir lui monte à la tête et qu'il soit tenté de défier le C.A. Mais même s'il « personnifie » généralement l'organisme aux yeux des membres et du public, il demeure qu'il est un employé soumis à l'autorité du C.A. Le C.A. a donc tous les droits de le ramener à l'ordre.

Si le directeur général ne respecte pas ses devoirs, que se passe-t-il ?

Si et seulement si le directeur général commet une *faute lourde*, le C.A. peut décider de le poursuivre au nom de l'organisme. Par exemple, si le directeur général a été grossièrement négligeant. À noter que si le directeur général agit bénévolement, les conséquences légales de sa responsabilité peuvent dans certains cas être moins importantes. Par ailleurs, plusieurs lois fédérales et québécoises créent des obligations pour le directeur général. Pensons, par exemple, à l'obligation d'effectuer les retenues à la source sur le salaire exigées par les lois fiscales provinciale et fédérale. Le directeur général doit donc se familiariser avec ses obligations en demandant conseil, par exemple, à un professionnel.

Exemple de lois créant ce type d'obligations :

Loi sur les normes du travail.

Code des professions.

Loi sur la protection du consommateur.

Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

Loi sur l'immigration.

Si une décision prise par le directeur général cause un dommage à une personne, qui en sera responsable?

C'est l'organisme (et non les administrateurs) qui est responsable des actes du directeur général. Cependant, si le directeur général pose un geste en son nom personnel ou si son geste ne respectait pas les limites de ses pouvoirs, il pourrait être poursuivi personnellement pour avoir causé un dommage à une personne.

Éducaloi «Organisme sans but lucratif incorporé : Administrateurs et directeur général ... qui fait quoi?»
<https://www.educaloi.qc.ca/capsules/organisme-sans-lucratif-incorpore-les-conflits-dinterets-des-administrateurs>

JUIN 2017

Mois de sensibilisation aux maladies du cœur

Semaine des personnes handicapées- 1e au 7 juin 2017

				1	2	3
					Fête nationale de l'espoir	Journée nationale de la santé et de la condition physique
4	5	6	7	8	9	10
	Journée mondiale de l'environnement					
11	12	13	14	15	16	17
				Journée de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées		
18	19	20	21	22	23	24
Journée mondiale du tricot						
25	26	27	28	29	30	
		Vente rentrée scolaire accessible pour tous				

****Si vous souhaitez que des événements soient inscrits au calendrier des prochains mois, transmettez l'information à notre agente communautaire afin que celle-ci puisse les ajouter. ****



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Place à nos membres



301, rue st-Jacques # 210

418-289-3630

www.apham.org ou sur



L'APHA Mékinac, organisme qui œuvre pour l'intégration et la défense de droits des personnes adultes vivant en situation d'handicap, vous invite à ses activités.

Calendrier des activités : Juin 2017

Vendredi le 2 juin : 3^e édition du souper bénéfice « Silence et Noirceur »

Coût 35\$/billet.

Pour informations ou réservations :

418-289-3630

Mercredi 7 juin : Viactive adaptée, atelier créatif, formatif, de chants et de dextérité ainsi qu'une soupe de l'amitié. Soulignerons la fête des pères.

Mercredi 14 juin : Voyage de fin d'année. Dîner et croisière sur le St-Maurice

Nous vous souhaitons un très bel été et on se revoit pour notre rencontre automnale en août 2017.

Veillez prendre note que les bureaux seront fermés du 23 juin au 13 août .

Au cours de l'été nous organiserons quelques sorties

- ◆ pique-nique au parc national de la Mauricie
- ◆ Spectacle

Bon été !!



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Assemblée générale annuelle des membres
Maison des familles de Mékinac

La Maison des familles de Mékinac invite ses membres à son assemblée générale annuelle.

Date : Mercredi 14 juin 2017

Heure : 18 h 30

Endroit : Maison des familles de Mékinac

581 St-Paul, bureau 104, St-Tite

Avant l'assemblée, nous vous invitons dès 17 h 45 pour échanger avec nous sur les activités de la dernière année tout en partageant un repas avec nous !

Lors de cette assemblée, nous vous présenterons les états financiers et le rapport d'activités 2016-2017 ainsi que le plan d'action pour la prochaine année. Nous procéderons aussi à l'élection des membres du Conseil d'administration 2017-2018.

Nous vous attendons en grand nombre.

S.V.P. confirmer votre présence par courriel à l'adresse suivante : info@mdfmekinac.org ou en téléphonant au 418-365-4405.

Annie Proulx
Directrice générale
Maison des familles de Mékinac



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES
MEMBRES PARTENAIRES ACTION JEUNESSE
MEKINAC



PARTENAIRE@PAJM.ORG



418-365-3850

Partenaires Action Jeunesse Mékinac invite ses membres à son assemblée générale annuelle.

Date : Lundi 12 juin 2017

Heure : 19 h

Endroit : Maison des Jeunes, 30 rue Genest,
lac-aux-sables, GOX 1M0

**NOUS VOUS ATTENDONS DÈS 18H45 POUR
ÉCHANGER AVEC NOUS SUR LES ACTIVITÉS
DE LA DERNIÈRE ANNÉE !**

**S.V.P, confirmez votre
présence.**

Lors de cette assemblée générale, nous vous présenterons les états financiers, le rapport d'activité 2016-2017 ainsi que le plan d'action 2017-2018. Nous procéderons aussi à l'élection des membres du conseil d'administration 2017-2018.

Zoé Plante-Berthiaume
Coordonnatrice
Partenaires Action Jeunesse
Mékinac



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin
de **SOI**
tout en prenant soin
de **L'AUTRE!**

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390

POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457

info@aidantsvalleebatiscan.org 📧 www.aidantsvalleebatiscan.org

SERVICES OFFERTS

Formations
Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Répit à domicile

PROGRAMMATION DU MOIS DE JUIN

Assemblée générale annuelle

La présentation du bilan de l'année, des états financiers, du rapport d'activité 2016-2017, de plan d'action 2017-2018 ainsi que l'élection du conseil d'administration auront lieu. Un dîner conférence sur la sclérose en plaques précèdera l'AGA. Bienvenue à tous!

Jeudi 8 juin

301, rue St-Jacques, Ste-Thècle
Dîner conférence: 11h45
7\$ pour le dîner/
réservation avant le 1 juin (local #210)
AGA: 13h30 (local #217)
Veuillez s.v.p. confirmer votre présence

Journée de ressourcement


Conférence-atelier donnée par madame Madeleine Fortier sur le thème: « Usure de compassion; jusqu'où aller sans se brûler? ».

Objectifs? Sensibiliser les proches aidants en leur donnant de l'information et un temps de réflexion. Prévenir, en leur procurant des outils afin qu'ils puissent prendre soin d'eux et renouveler leur énergie avant de s'épuiser.

Coût: 15\$ (transport, dîner Méchoui et activités inclus)

N.B.: Service de répit accessoire gratuit pour les proches aidants d'âinés, informez-vous!

Jeudi 15 juin

Heure: 9h45 à 14h30 
Endroit: 477, avenue des loisirs
Notre-Dame-de-Montauban
Date limite d'inscription: le 8 juin
(Une annulation après cette date pourrait vous être facturée)

Financée par

L'APPU POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'AINÉS
MAURICIE

**Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.**

Visionnement de « Partenaire invisible »

« Dans le but de donner l'heure juste sur les proches aidants, quatre d'entre eux nous laissent entrer dans leur intimité et nous montrent leur dur quotidien. »
Venez visionner et échanger entre membres aidants sur ce documentaire qui traite de la réalité de bon nombre d'entre nous. Café et collations offerts.

Heure: 13h30



Mardi le 20 juin
St-Luc-de-Vincennes
Jeudi le 22 juin
Ste-Thècle

Après-midi « Jeux de société »

Un moment de détente et de plaisir en groupe où vous pourrez vous libérer l'esprit en vous adonnant à un choix diversifié de jeux de cartes et de société. Vous en avez un à nous faire découvrir? Vous avez un ami intéressé à venir? Amenez-les, plaisir garanti!

Heure: 13h30



Mardi le 27 juin
St-Luc-de-Vincennes
Jeudi le 29 juin
Ste-Thècle



Pour informations ou pour inscriptions, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Nous vous suggérons d'appeler avant de vous déplacer afin de vous confirmer notre présence.

*Une activité vous intéresse et vous n'êtes pas membre? Sauf avis contraire, il est possible de vous inscrire sans être membre et de le devenir par la suite si vous le désirez. La cotisation annuelle est de 5\$ et vous donne accès à tous nos services. Au plaisir!



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

	<p>211, RUE ST-JACQUES STE-THÈCLE (QUÉBEC) G0X 3G0</p> <p>TÉLÉPHONE : 418-289-2588 TÉLÉCOPIEUR : 418-289-2589 SANS FRAIS : 1-866-866-2422</p> <p>www.femmekinac.qc.ca femmes_mekinac@globetrotter.net</p>		<p>Venez faire connaissance!</p> 
---	---	---	--

Femmes de Mékinac

Lundi 19 juin: Pique-nique au Parc St-Jean de Sainte-Thècle de 11 h à 15 h.
Apportez votre lunch. En cas de pluie, remis au lendemain.
Infos : (418) 289-2588.



Du 23 juin au 13 août 2017 : prenez note que Femmes de Mékinac sera fermé pour la période de vacances estivales. Si vous avez besoin d'aide urgente durant notre absence, contactez le CSSS Vallée-de-la-Batiscan au (418) 365-7555 / 811 ou SOS Violence conjugale au 1-800-363-9010.

Pour informations : 418-289-2588
www.femmekinac.qc.ca.



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

MÉDIATION CITOYENNE

Un conflit ?
Une avenue simple et accessible



INVITATION AUX PARTENAIRES

Vous êtes conviés à une rencontre citoyenne durant laquelle l'organisme de justice alternative Volteface et ses collaborateurs présenteront le nouveau service de **Médiation citoyenne de Mékinac**. Venez prendre part au lancement officiel de ce service par et pour les citoyens de la communauté.

Brûlerie Mékinoise et collations sur place!

LANCEMENT OFFICIEL Médiation citoyenne de Mékinac

Date : Lundi 12 juin 2017

Endroit : Parc St-Jean-Optimiste de Ste-Thècle
(sous le préau)

Conférence de presse : 14h30

Rencontre citoyenne: 15h
Café, boissons, collations et échanges

Confirmation avant le 8 juin au 819-537-7565

Source : Mylène Trudel, chargée de projet
OJA Volteface
819 537-7565
m.trudel@ojavolteface.ca



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »













Tél Mékinac : 418-365-5762

Tél Shawinigan : 819-539-1980

Site Web : www.lephenix.org

Calendrier des activités Mékinac: Juin 2017

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1 Fermé Statistiques et rapport d'activités 2016-2017	2 Fermé Statistiques et rapport d'activités 2016-2017
5 9h00 : Assemblée Générale Annuelle** (Shawinigan) Goûter servi sur place	6 13H30 : MÉNAGE ET CROISSANCE PERSONNELLE : L'AFFIRMATION DE SOI (2) 	7 13h30 : Planification calendrier de juillet et Planification Élan du Cœur	8 11h00 : Mini-Putt** (Shawinigan-Sud) 6\$ Apportez Votre lunch! 	9 Fermé Réunion d'équipe à Shawinigan
12	13 13H30 : MÉNAGE ET «COMMENT ÇA VA?» 	14 13h30 : Café-causerie 13H30 : LES BONS DIABLES (GROUPE D'ENTRAIDE POUR HOMMES) (SHAWINIGAN) 	15 10h30 : Dîner spaghetti (Shawinigan) 4\$ 	16 Fermé Réunion d'équipe à Shawinigan
19 11h00 : BBQ avec le Carrefour Normandie** 3\$ Parc Adrien-Betiste	20 13H30 : MÉNAGE ET CROISSANCE PERSONNELLE : L'AFFIRMATION DE SOI (3)	21 10h30 : Pique-nique, randonnée et baignade au Parc National** 3\$ Apportez Votre lunch!	22 11h00 : Mini-Putt** (Shawinigan-Sud) 6\$ Apportez Votre lunch	23 Fermé Saint-Jean-Baptiste 
26	27 9h15 : Atelier Budget du CIBES (Shawinigan) 13H30 : MÉNAGE ET «COMMENT ÇA VA?» 	28 13h30 : Ciné pop-corn 13H30 : LES BONS DIABLES (GROUPE D'ENTRAIDE POUR HOMMES) (SHAWINIGAN) 	29 11h00 : Pique-nique et baignade au Parc St-Jean** 3\$ Apportez Votre lunch! 	30 Fermé Fête du Canada 

*** Contactez-nous pour vous informer des dates limites d'inscription aux activités. ***

** Inscription obligatoire



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Coordonnées des membres

Réguliers



Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

301, St-Jacques, bureau 207
 Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0
 418.289.1390
www.aidantsvalleebatiscan.org



Association des Personnes handicapées actives de Mékinac

(association pour les personnes handicapées)

301, St-Jacques, bureau 210
 Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0
 418.289.3630
www.apham.org



Association Québécoise de Défense des droits des retraités et préretraités de Mékinac

301, St-Jacques, bureau 218-A
 Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0
 418.289.2880
www.aqdrmekinac.org



Le Phénix, ECJ Centre-Mauricie/Mékinac

(pour les personnes atteintes de maladie mentale)

425, St-Philippe
 Saint-Tite (Québec) G0X 3H0
 418.365.5762
www.lephenix.org



Carrefour Normandie

(dépannage, distribution alimentaire...)

331, Notre-Dame
 Saint-Tite (Québec) G0X 3H0
 418.365.5769
carrefournormandie@hotmail.com



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

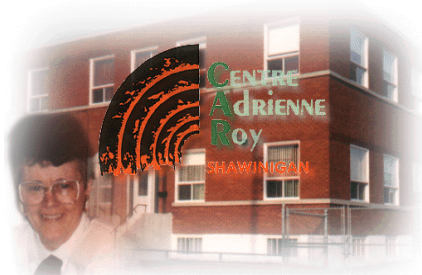
« Corporation de développement communautaire Mékinac »



Centre d'action bénévole Mékinac

752, boul. St-Joseph
Saint-Tite (Québec) G0X 3H0
(418) 365-7074

www.cabmekinac.org



Centre Adrienne Roy

(soutien aux personnes vivant des dépendances)

2092, rue Lavergne
Shawinigan (Québec) G9N 3S9
819-539-9285

centreadrieneroy@c gocable.ca



CALACS Entraid'Action
Centre d'aide et de lutte contre
les agressions à caractère sexuel

CALACS

CALACS Entraid'Action

C.P. 10117, succursale Bureau Chef,
Grand-Mère (Québec) G9T 5K7
819-538-4554
Sans frais :1.855-538-4554



**CENTRE
PRÉVENTION
SUICIDE**



CENTRE-DE-LA-MAURICIE MÉKINAC INC.

Centre Prévention Suicide

2553 avenue George
Shawinigan (Québec) G9N 2P4
(819) 539-3232

www.preventionsuicideshawinigan.ca



Centre de femmes

Femmes de Mékinac

211, St-Jacques
Ste-Thècle (Québec) G0X 3G0
418.289.2588
www.femmekinac.qc.ca



Le Périscope (association pour les proches de personnes vivant un problème de santé mentale)

Secteur Mékinac: 510 rue du Moulin St-Tite G0X 3H0

819-534-2333

Secteur Centre de la Mauricie: 1530, avenue de Grand-Mère, Shawinigan, QC, G9T 2K1

819-729-1434



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »



Maison des Familles de Mékinac

581, St-Paul, bureau 104
Saint-Tite (Québec) GoX 3Ho
418.365.4405

www.mdfmekinac.org



Partenaires Action Jeunesse Mékinac

581, St-Paul, bureau 103
Saint-Tite (Québec) GoX 3Ho
418.365.3850

www.pajm.org



Organisme de justice alternative Volteface

1512, ave. St-Marc
Shawinigan (Québec) G9N 2H4
819.537.7565

www.ojavolteface.ca

Alliés - Entreprises d'économie sociale



Les Aides Familiales de Mékinac

301, St-Jacques, local 201
Sainte-Thècle (Québec) GoX 3Go
418.289.2265

www.aidesfamilialesmekinac.org



Corporation de transport adapté et collectif Mékinac

301 St-Jacques, local 206
Sainte-Thècle (Québec) GoX 3Go
418.289.3723 sans-frais:1-888-909-3723

www.ctamekinac.qc.ca

Le Bulletin Mékinac

44 chemin Rivière-à-Veillet
Sainte-Geneviève-de-Batiscan (Québec) GoX 2Ro
819.840.3091

redaction.mekinac@lebulletindeschenux.com



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Associés - Organismes de développement

**Carrefour Emploi Mékinac**

581, St-Paul, bureau 101
 Saint-Tite (Québec) GoX 3Ho
 418.365.7070

**Centre de recherche d'emploi de la Mauricie**

Shawinigan
 500, rue Broadway
 Shawinigan, Québec G9N 1M3
 Tél. : 819-537-0354

<http://www.cremauricie.com/>

**MRC de Mékinac**

560, rue Notre-Dame
 Saint-Tite (Québec) GoX 3Ho
 418.365.5151

www.mrcmekinac.com



Société
 d'aide au développement
 des collectivités

DE LA VALLÉE
 DE LA BATISCAN

SADC Vallée-de-la-Batiscan

390, Goulet
 Saint-Stanislas (Québec)GoX 3Eo
 418.328.4200

Nos partenaires**Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-RLS Vallée-de-la-Batiscan**

750, rue du Couvent
 Saint-Tite (Québec) GoX 3Ho



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Pour des questions, commentaires, contactez-nous!



Directrice générale

Josée Bédard

direction@cdcmekinac.org



Agente Communautaire

Hélène Cloutier

agente@cdcmekinac.org



Chargée de projet

Jacynthe Laing

projet@cdcmekinac.org

